

Info CSTJF – PAU : à compter de mars 2022, du changement pour les indemnités de frais de trajet domicile lieu de travail !

Si l'accord forfait mobilité durable vélo (voir [la publication SICTAME du 18 mai 2021](#)) concerne les salariés du Socle social commun, le passage de l'indemnisation forfaitaire de 30 € à l'ITZ variable ne concerne que les Palois du CSTJF (pas même ceux du PERL, déjà sous le régime de l'ITZ variable).

L'ancienne indemnité de transport à 30 €/mois change et devient à partir de mars 2022, **l'indemnité de transport par zone (ITZ)**. L'indemnité de transport par défaut domicile-lieu de travail tiendra dorénavant compte de la distance entre le domicile et le lieu de travail. Ceux qui ont choisi ou choisiront de se déplacer à vélo ou vélo et transport en commun, dès qu'ils le peuvent, peuvent bénéficier des **Indemnités Kilométriques Vélo (IKV)**.

A savoir : le fait d'opter pour l'IKV n'interdit pas au salarié de venir en voiture lorsque la météo est défavorable, ou les enfants doivent être déposés, ou...

La grille des barèmes, modifiée pour être aussi comparable que possible est :

ITZ			 IKV*		
Distance domicile-lieu de travail (AR, calculée à vol d'oiseau)		Taux (€/mois)	Distance domicile-lieu de travail (AR)	Taux annuel	Taux eq. /mois
Zone 1	De 0 à 10 km	15 €	Inférieur à 10 km	360 €	30 €
Zone 2	De 10 à 20 km	25 €	Entre 10 et 20 km	400 €	33,33 €
Zone 3	De 20 à 30 km	34 €	Supérieur à 20 km	500 €	41,66 €
Zone 4	De 30 à 40 km	45 €			
Zone 5	De 40 à 60 km	57 €			
Zone 6	Au-delà de 60 km	68 €			

*Données valables jusqu'au 30 juin 2024

- Le forfait mobilité durable vélo peut être cumulé avec la prise en charge des frais de transports en commun (si trajet vélo et transport en commun avec un plafond de 500 €/an tous dispositifs cumulés).
- Pour pouvoir bénéficier du forfait mobilité durable vélo, il suffit de remplir le formulaire <https://wat.corp.local/sites/s238/fr-FR/Documents/notes/Formulaire-Participation-Transport.pdf>, et l'attestation sur l'honneur « forfait mobilité vélo » https://wat.corp.local/sites/s238/fr-FR/Documents/notes/Attestation-sur-l-honneur_Forfait-mobilite-durable-velo.pdf puis les adresser à sa correspondante ou son correspondant du personnel.
- Des aides à l'achat et à l'entretien du vélo sont possibles : voir paragraphe 3.2 de [l'avenant n°2 du 11 mai 2021 de l'accord domicile – lieu de travail](#).

SUIVEZ NOUS SUR...

... **notre site internet** :

<http://www.sictame-unsatotal.org>

... **nos Yammer** :

[Yammer SICTAME-UNSA SSC - Privé](#)

[Yammer SICTAME-UNSA SSC - Public](#)

Contactez-nous en écrivant à :

holding-amont.sictame-unsatotal.com

SICTAME-UNSA-TOTAL

TOUR COUPOLE La Défense Bureau 4E41 01 47 44 76 33

PAU Bureau F16 CSTJF 05 59 83 59 21

MICHELET La Défense Bureau B RD 09 01 41 35 75 93

SPAZIO NANTERRE Bureau A10036 01 41 35 34 48